

« Présentation : l'erreur en traduction : par delà le bien et le mal »

Robert Larose

TTR : traduction, terminologie, rédaction, vol. 2, n° 2, 1989, p. 7-10.

Pour citer ce document, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/037043ar>

DOI: 10.7202/037043ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

Présentation

L'erreur en traduction : par delà le bien et le mal

One cannot (...) state that a particular translation is good or bad without taking into consideration a myriad of factors, which in turn must be weighed in a number of different ways, with appreciably different answers. Hence there will always be a variety of valid answers to the question, « Is this a good translation ? ».

Eugene A. Nida, *Toward a Science of Translating*

Que signifie commettre une erreur en traduction ? Question chargée de polémique, surtout qu'il est souvent tentant d'accuser un traducteur d'être dans l'erreur lorsqu'il rejette nos solutions.

L'erreur en traduction est généralement vue comme l'inobservation des règles du projet de traduction, espèce de « cahier des charges » dans lequel s'énoncent les principes et postulats de traduction¹. C'est à partir du projet de traduction que s'évaluent les écarts par rapport aux lois générales de la communication (car à quoi bon traduire si c'est pour ne pas être compris ?), aux normes linguistiques (et traduc-

1. Pour un exemple concret, voir l'annexe I, « A Sample Set of Principles of Translation Prepared for Use in a So-Called « Southern Bantu » Language », du livre de E.A. Nida et Ch.-R. Taber, *The Theory and Practice of Translation*, Leyde, E.J. Brill, 1969, pp. 181-193.

tionnelles) et aux différentes attentes culturelles à l'égard d'une traduction dans une société à une période donnée. La fin justifierait les moyens, à condition qu'elle n'entrave pas d'autres fins concurremment poursuivies.

Les écarts, déviations, transgressions, etc., sont à apprécier en fonction du projet de traduction. Ainsi, *l'erreur désignerait l'écart entre les fins visées et les fins réalisées*. C'est aussi dans le projet de traduction que naît la stratégie de traduction : préférence accordée à certaines fonctions du langage, assimilation de faits de culture, rupture par rapport à des normes discursives établies, etc.

La traduction est une activité de type téléologique. Elle se justifie en tant que passage d'un texte à un autre d'après un mandat d'exécution *variable* selon une multitude de facteurs linguistiques (intra et inter-textuels) et extra-linguistiques, qui influent à des degrés divers sur la traduction de chaque portion de texte. Seule la prise en considération de l'ensemble de ces éléments permet de nuancer les jugements en matière d'évaluation des traductions, l'objet de la première partie du présent numéro. Cette optique est celle qu'adoptent **Malcolm Williams**, quand il examine les critères sous-jacents aux normes et modes d'application de la troisième version du système canadien d'appréciation de la qualité linguistique (Sical) du Bureau de la traduction du gouvernement du Canada, **Daniel Gouadec**, qui décrit les niveaux d'appréciation des textes traduits grâce au recours à divers modes d'évaluation et de pondération, et **Brian Mossop**, pour qui le critère d'évaluation prédominant est celui de la norme traductionnelle dans la culture cible.

* * *

Il n'existe aucun mode de traduction *unique*, également valable pour tous les textes. Bien que le pendule ait oscillé tout au long de l'histoire entre le calque systématique et les belles infidèles, sortes de limites inférieures et supérieures de la traduction, il serait erroné de croire que les mouvements de rapprochement et d'éloignement par rapport à l'original à l'intérieur d'une même traduction s'opposent et ne peuvent être à l'œuvre conjointement. L'esprit de la traduction progresse par oppositions surmontées.

Nous avons dit précédemment que la réussite d'une traduction est subordonnée au projet de traduction lui-même, qui se matérialise grâce au respect des lois générales de la communication et des diverses normes en vigueur dans une société donnée. Il ne serait peut-être pas superflu de souligner ici les risques de la traduction éloignante, lorsqu'elle est élevée au rang de postulat. Comme tout texte s'adresse à un lecteur qui entend comprendre ce qui lui est présenté, il y a lieu de s'interroger sur la légitimité épistémologique d'un travail d'élaboration mimétique, qui serait destiné à produire une ineffable union des

âmes, au détriment de l'intérêt du lecteur, sous prétexte de ne pas souiller l'œuvre. Ne serait-ce pas négliger une condition essentielle de tout projet de traduction, soit le service au lecteur, et donc, vouer à l'échec une telle entreprise de clonage dès le départ, sans compter l'obstacle à un tel dessein que constitue l'incommensurabilité des systèmes linguistiques et discursifs dans la LD et la LA ? Pour dénoncer cet élan vers le passé, qu'il considère à tort ou à raison comme rigoriste et immobiliste, Nida emploie l'étiquette « verbal solitaire ». L'obsession du signifiant, espèce de tropisme pathologique exercé par l'Original, ferait de la traduction un instrument au service d'une « finalité sans fin ». Que serait ce que Martinet nomme le principe de pertinence ? L'évaluation revêtirait un caractère essentiellement immanent, c'est-à-dire qu'aucun facteur externe au TD n'interviendrait, sauf la notion d'art. Et l'art s'éprouve infiniment mieux qu'il ne se définit !

La traduction éloignante, tournée vers le passé, l'Étranger, est pénétrée d'apories. Elle exige de la part du traducteur un renoncement galérien qui risque de fossiliser son activité et de la réduire à une forme d'esclavage pseudo-mystique. La traduction dite « formelle » ne saurait être qu'un acte calqué, si les psychanalystes veulent bien me pardonner le jeu de mots car, faut-il le rappeler, la traduction ne sera jamais l'Original. Le paganisme du respect intégral et exclusif de la forme amène à croire que l'erreur en traduction ne serait nulle autre que la traduction elle-même. Le traducteur pourrait ainsi se comparer à l'apprenti-sorcier de Kierkegaard « qui considère avec terreur le monstre dont il est le père ».

Il ne s'agit pas ici de condamner tout effort en vue de conserver la forme, notamment lorsqu'il s'agit de textes à valeur esthétique, ou de tomber dans l'excès contraire, consistant à n'en tenir aucun compte, car force est de reconnaître que la forme est une manière de sens. Il s'agit plutôt d'éviter la tentation d'abus méthodologiques, et de rappeler qu'on ne peut pas traduire sur la base de dogmes.

* * *

Les deuxième et troisième parties du présent numéro portent sur les causes et les conséquences de l'erreur.

En amont de l'erreur se trouvent les articles de **Candace Séguinot** sur l'importance de mener des études non prescriptives sur l'erreur afin de mieux connaître la nature des opérations translatives et de mieux prédire les erreurs elles-mêmes, et de **Jeanne Dancette**, qui propose un cadre théorique permettant de situer les fautes de compréhension. Selon cette dernière, la fidélité en traduction est définie par l'adéquation du contenu informatif des propositions du TD et du TA.

En aval de l'erreur, trois articles : d'abord, celui de **Genevieve Michaud** sur les récentes traductions des œuvres de Freud, et pour

laquelle la traduction « devrait être une sorte de critique, d'ouverture dialogique, d'attention et d'entretien de l'équivoque et des différences » ; ensuite, l'article de **Jane Koustas** dans lequel l'auteur examine l'erreur sur le plan de la réception, à travers la traduction de la pièce de Michel Tremblay, *Hosanna* — le public anglophone de Toronto, qui y voyait comme thème les relations entre deux homosexuels, tandis que le public francophone y recherchait l'allégorie politique ; et, enfin, celui de **Pierre Gobin**, qui examine le contresens mallarméen dans le TA, « tache » qui lui donne une « couleur » permettant de percevoir quelque chose de l'original et qui constitue un cas extrême de reconstitution créatrice.

Dès qu'il s'agit de « textes de prestige » (par exemple, ceux de Freud, de Tremblay ou de Mallarmé), les appréciations en matière de traduction prennent souvent une dimension polémique, et l'on constate généralement que, si erreur il y a, elle est vite considérée irréparable, à moins que le traducteur ne soit aussi célèbre que l'auteur du texte original. Mais cela est une autre histoire...

* * *

La traductologie n'est pas de la littérature, ni de la psychanalyse, ni de la linguistique, ni de la philosophie. Cependant, à mesure que la traductologie se constitue, elle doit emprunter à ces disciplines la méthodologie et les outils conceptuels nécessaires à la description de son objet d'étude. Dans la présentation du numéro 3 de **TTR**, Annie Brisset écrit avec raison que « le décloisonnement et la diffusion des recherches traductologiques, éclatés en ces lieux divers, apparaissent comme une condition indispensable au développement de la réflexion et du savoir sur la traduction ». Il y a quand même lieu de se demander jusqu'à quel point les discours « éclatés » sur la traduction visent le praticien. Pour l'instant, ils semblent intéresser plutôt les littéraires, philosophes, psychanalystes et linguistes. Or ceux-ci auraient quelquefois intérêt, l'expérience le démontre, à écarter les métalangages par trop abscons, et à adopter un discours traductologique en une langue aussi claire et abordable que possible, s'ils souhaitent ne pas s'aliéner les traducteurs et éviter que ne se creuse davantage un écart déjà trop réel entre théoriciens et praticiens. De leur côté, les traducteurs gagneront à se décider un jour à abandonner leur discrétion en matière de théorie, et à déterminer par eux-mêmes ce que sont en traduction le bien et le mal.

Robert Larose
Université du Québec à Trois-Rivières